



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens - Octobre 2024

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Valeur du contrat : 1 629 482,60 \$

Date d'octroi du contrat : 19 décembre 2022

Date de livraison : 9 décembre 2024

Numéro d'enregistrement : POR-053-22

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'écrire à por-rop@pco-bcp.ca

This report is also available in English.

*Remarque : Dans le présent document, le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

Canada 

Collecte continue de données qualitatives sur les opinions des Canadiens

Sommaire

Rédigé pour le compte du Bureau du Conseil privé

Fournisseur : The Strategic Counsel

Octobre 2024

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de groupes de discussion menés par The Strategic Counsel au nom du Bureau du Conseil privé. Le sixième cycle de la deuxième année de la présente étude comptait en tout douze groupes de discussion composés d'adultes canadiens (âgés de 18 ans et plus), qui ont été menés entre le 1^{er} octobre 2024 et le 23 octobre 2024.

This publication is also available in English under the title: Final Report - Continuous Qualitative Data Collection of Canadian's Views - October 2024

Cette publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales. Une autorisation écrite préalable peut être obtenue du Bureau du Conseil privé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, prière d'en faire la demande par courriel à por-rop@pco-bcp.ca, ou par la poste à :

Bureau du Conseil Privé
Édifice Blackburn
85, rue Sparks, local 228
Ottawa, Ontario K1A 0A3

Numéro de catalogue :

CP12-4F-PDF

Identifiant international des publications en série (ISSN) :

ISSN 2816-9379

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR-053-22) :

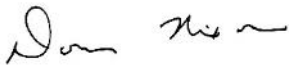
CP12-4E-PDF (Rapport final en anglais)

ISSN 2816-9360

Attestation de neutralité politique

À titre de cadre supérieure du cabinet The Strategic Counsel, j'atteste par la présente que les documents remis sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique sur les communications et l'image de marque et dans la Directive sur la gestion des communications – Annexe C – Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique.

Plus précisément, les documents remis ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signature :  _____

Date: 9 décembre 2024

Donna Nixon, associée

The Strategic Counsel

Sommaire

Introduction

Le Secrétariat des communications et des consultations du Bureau du Conseil privé (BCP) a confié à The Strategic Counsel (TSC) le mandat de mener, auprès de membres du public dans l'ensemble du pays, des cycles continus de recherche par groupe de discussion portant sur des enjeux, des événements et des initiatives stratégiques de premier plan liés au gouvernement du Canada.

L'objectif général de ce programme de recherche qualitative se décline en trois volets : analyser les dimensions et les facteurs d'influence de l'opinion publique sur les plus importants enjeux auxquels le pays est confronté; évaluer les perceptions et les attentes relatives aux mesures et aux priorités du gouvernement fédéral; orienter l'élaboration des communications du gouvernement du Canada pour qu'elles continuent de s'harmoniser au point de vue des Canadiennes et des Canadiens et à leurs besoins en matière d'information, tout en veillant à ce qu'elles demeurent claires et faciles à comprendre.

Les travaux de recherche visent à aider le Secrétariat des communications et des consultations du BCP à remplir son mandat qui consiste à soutenir le bureau du premier ministre dans la coordination des communications du gouvernement. Ces travaux de recherche permettront plus particulièrement de s'assurer que le BCP reste au fait des tendances émergentes et de l'opinion des Canadiens sur les enjeux de macro-niveau qui intéressent le gouvernement du Canada.

Le présent rapport dévoile les conclusions qui ressortent de douze (12) groupes de discussion en ligne menés entre le 1^{er} octobre 2024 et le 23 octobre 2024, à différents endroits du pays. Les détails concernant les lieux, le recrutement et la composition des groupes figurent dans la section ci-dessous.

La recherche pour ce cycle s'est largement centrée sur l'immigration, la protection du consommateur et sur les communications liées au changement climatique et à l'environnement. Concernant ces derniers, les participants de tous les groupes ont fait part de leurs opinions concernant les messages relatifs à l'électricité propre mis au point par le gouvernement du Canada, ainsi que les concepts publicitaires axés sur la Remise canadienne sur le carbone (RCC).

Les participants ont également discuté de ce qu'ils avaient récemment vu, lu ou entendu au sujet de gouvernement ainsi que de leurs impressions concernant le gouvernement fédéral et sa gestion de l'économie, des taux d'intérêt et du coût de la vie. Parmi les autres sujets abordés au cours de ces cycles, citons l'immigration, les armes à feu, la cyberintimidation, les problèmes auxquels sont confrontés les Canadiens d'origine arabe ainsi que le concept de l'étiquette d'efficacité énergétique résidentielle EnerGuide.

En guise de mise en garde lors de l'interprétation des résultats de la présente étude, les conclusions de la recherche qualitative sont uniquement de nature indicative et ne peuvent être attribuées quantitativement à l'ensemble de la population étudiée avec un quelconque degré de certitude.

Méthodologie

Aperçu des groupes

Public cible :

- Résidents canadiens âgés de 18 ans et plus;
- Les groupes ont principalement été divisés en fonction de la situation géographique;
- Certains groupes se sont focalisés sur des cohortes précises de la population, dont les climatofervents et les climatosceptiques.

Approche détaillée

- Douze groupes de discussion ont eu lieu dans diverses régions du Canada.
- Huit groupes ont été organisés parmi la population générale résidant dans les régions urbaines de l'Alberta et du Manitoba, de régions rurales de l'Ontario, de la région de la Mauricie (Québec), de la ville de London, de la Nouvelle-Écosse, de la ville de Québec, de l'île de Vancouver et de l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.).
- Les quatre autres groupes étaient composés de particuliers climatofervents ou climatosceptiques résidant en Ontario, dans l'Î.-P.-É., en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec, en Alberta et au Manitoba.
- Les trois groupes de discussion menés au Québec ont été animés en français. Tous les autres groupes de discussion ont été menés en anglais.
- Toutes les discussions de groupe de ce cycle se sont déroulées en ligne.
- Huit participants au total ont été recrutés par groupe, en presumant pouvoir compter sur la présence de six à huit participants.

- Dans tous les lieux, 90 participants au total ont pris part aux discussions. Les détails concernant le nombre de participants par groupe sont fournis ci-dessous.
- Chaque participant a reçu une rétribution de 125 \$.

Localisation et composition des groupes

LIEU	GROUP E	LANGUE	DATE	HEURE (HAE)	COMPOSITION DU GROUPE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Ontario	1	ANGLAIS	Mardi 1er octobre	18 h à 20 h	Climatofervents et climatosceptiques	7
Île-du-Prince- Édouard, Nouvelle- Écosse, Terre-Neuve- et-Labrador	2	ANGLAIS	Mercredi 2 octobre	17 h à 19 h	Climatofervents et climatosceptiques	8
Québec	3	FRANÇAIS	Mercredi 2 octobre	18 h à 20 h	Climatofervents et climatosceptiques	8
Manitoba et Alberta	4	ANGLAIS	Jeudi 3 octobre	20 h à 22 h	Climatofervents et climatosceptiques	8
Régions urbaines de l'Alberta et du Manitoba	5	FRANÇAIS	Jeudi 8 octobre	20 h à 22 h	Population générale	8
Régions rurales de l'Ontario	6	ANGLAIS	Mercredi 9 octobre	18 h à 20 h	Population générale	8
Région de la Mauricie, au Québec	7	FRANÇAIS	Jeudi 10 octobre	18 h à 20 h	Population générale	6
London	8	ANGLAIS	Jeudi 15 octobre	18 h à 20 h	Population générale	7
Nouvelle-Écosse	9	ANGLAIS	Mercredi 16 octobre	17 h à 19 h	Population générale	8
Ville de Québec	10	FRANÇAIS	Jeudi 17 octobre	18 h à 20 h	Population générale	5
Île de Vancouver	11	ANGLAIS	Mardi 22 octobre	21 h à 23 h	Population générale	8
Île-du-Prince-Édouard	12	ANGLAIS	Mercredi 23 octobre	17 h à 19 h	Population générale	8
Nombre total de participants						89

Principales constatations

Le gouvernement du Canada dans l'actualité (tous les lieux)

Les participants de tous les groupes ont été invités à faire part de ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu à propos du gouvernement du Canada au cours des derniers jours. Un large éventail d'annonces et



d'initiatives ont été rappelées, notamment l'annonce par la Banque du Canada de l'abaissement de son taux directeur à 3,75 %, l'annonce de la sanction royale du projet de loi C-64 (loi relative à l'assurance médicaments) et la présentation, par le ministre de l'Immigration, des réfugiés et de la Citoyenneté du Canada (IRCC), du Plan des niveaux d'immigration 2025-2027, qui prévoit une pause dans la croissance démographique à court terme afin de parvenir à une croissance bien gérée et durable à long terme.

Les participants se souvenaient également d'avoir entendu dire que le gouvernement du Canada mettrait en place une surtaxe de 100 % sur tous les véhicules électriques (VE) fabriqués en Chine, et de l'annonce de ce dernier selon laquelle Affaires mondiales Canada avait émis, à l'encontre de six diplomates indiens, des avis d'expulsion en lien avec une campagne ciblée contre des citoyens canadiens par des agents liés au gouvernement de l'Inde.

Indicateurs économiques (Climatofervents et climatosceptiques résidant au Québec, région de la Mauricie [Québec], Île-du-Prince-Édouard)

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions approfondies portant sur des indicateurs économiques et notamment sur les taux d'intérêt, ainsi que sur le taux de chômage actuel.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet la Banque du Canada ayant abaissé les taux d'intérêt, plusieurs ont répondu par l'affirmative. Les participants ayant entendu quelque chose à ce sujet avaient pour la plupart le sentiment que la Banque du Canada avait procédé à un certain nombre de réductions de son taux directeur au cours de la dernière année. Lorsqu'on leur a demandé en quoi une réduction des taux d'intérêt pourrait impacter leurs ménages respectifs, les participants ont exprimé des avis partagés. Si certains participants prévoyant de renouveler leur prêt hypothécaire dans un avenir proche estimaient que cela pourrait avoir pour effet de réduire leurs paiements hypothécaires mensuels, la plupart d'entre eux n'étaient pas d'avis que cette mesure de la Banque du Canada puisse avoir un impact tangible sur leur situation financière actuelle.

Quant à savoir s'ils avaient récemment entendu quoi que ce soit au sujet du taux d'inflation, et notamment de rapports selon lesquels l'inflation avait diminué au cours des derniers mois, les participants ayant répondu par l'affirmative étaient moins nombreux que ceux ayant répondu par la négative. Si la plupart d'entre eux étaient d'avis qu'il s'agissait de nouvelles positives, très peu d'entre eux ont déclaré avoir remarqué une quelconque réduction des prix dans leur propre vie, et ces derniers disaient croire qu'un grand nombre de Canadiens étaient toujours confrontés à des difficultés liées au coût de la vie. Plusieurs d'entre eux étaient d'avis que même si le taux d'inflation global devait se stabiliser et se maintenir aux niveaux visés par la Banque du Canada dans les mois et les années à venir, il était peu probable que les entreprises rabaissent leurs prix à des niveaux considérés par les participants comme étant abordables du point de vue des consommateurs.

Quant à la question de savoir s'ils avaient connaissance de quelconques renseignements au sujet du taux de chômage au Canada, seul un petit nombre de participants ont répondu par l'affirmative. Après s'être vu informer que le taux de chômage était actuellement de 6,6 %, contre 5,4 % en 2023 et 5,7 % en 2019 avant la pandémie de COVID-19, plusieurs participants se sont dit préoccupés et ont dit croire que les perspectives d'emploi des jeunes adultes, y compris des personnes entrant sur le marché du

travail à la fin de leurs études postsecondaires, s'en trouveraient particulièrement affectées. Quelques-uns d'entre eux estimaient que le gouvernement fédéral devait redoubler d'efforts pour créer davantage d'emplois bien rémunérés à l'intention des travailleurs canadiens et pour inciter les employeurs à augmenter les salaires qu'ils offrent.

Priorités et performance du gouvernement du Canada (London, Nouvelle-Écosse, ville de Québec)

Les participants de trois groupes ont pris part à des discussions portant sur les enjeux auxquels les Canadiens sont actuellement confrontés et sur leurs points de vue concernant la gestion du gouvernement fédéral quant à ces priorités. Invités à énumérer les principaux enjeux ou domaines auxquels le gouvernement fédéral devait, à leur avis, accorder la priorité à l'heure actuelle, les participants ont fourni un ensemble de réponses diverses et variées. Au nombre de celles-ci, citons le coût de la vie, l'abordabilité du logement, les soins de santé (y compris les longs temps d'attente et la pénurie de médecins et d'infirmières), l'immigration, le changement climatique et l'environnement ainsi que la fourniture d'une aide humanitaire à des personnes impactées par des conflits et des catastrophes naturelles vivant à l'étranger.

Lorsqu'on leur a expressément demandé si le coût de la vie constituait, à leurs yeux, un enjeu prioritaire sur lequel le gouvernement du Canada devait se concentrer, tous les participants ont répondu par l'affirmative. À la question de savoir s'ils se souvenaient de quelconques mesures ou initiatives du gouvernement fédéral visant à faire face au coût de la vie, les participants ont mentionné un éventail de programmes de soutien destinés aux Canadiens. Au nombre de celles-ci, citons la création d'un régime national d'assurance médicaments, le Régime canadien de soins dentaires (RCSD), la Remise canadienne sur le carbone (RCC), la Prestation canadienne pour les personnes handicapées, ainsi que le crédit trimestriel pour la TPS/TVH.

Quant à savoir s'ils estimaient que le gouvernement fédéral était sur la bonne voie ou sur la mauvaise voie concernant les mesures et initiatives qu'il prenait pour réduire le coût de la vie, si la quasi-totalité des participants était d'avis qu'il faisait fausse route, un plus petit nombre d'entre eux ont exprimé des opinions plus neutres ou incertaines. En citant des mesures que pourrait, à leur avis, prendre le gouvernement fédéral pour améliorer sa gestion du coût de la vie, bon nombre de participants étaient d'avis que davantage devait être fait pour stabiliser et réduire le coût des produits d'épicerie, et pour instaurer une réglementation et une supervision plus rigoureuse à l'intention des principales chaînes d'épiceries. On estimait également que davantage devait être fait pour intensifier la concurrence dans des secteurs perçus comme étant actuellement monopolisés par une poignée de grandes entreprises comme celui des télécommunications.

Protection du consommateur (London, Nouvelle-Écosse, ville de Québec)

Les participants de trois groupes ont tenu des discussions portant sur le coût de la vie et les mesures que prenait le gouvernement pour protéger les consommateurs. À la question de savoir comment ils qualifieraient le coût de la vie actuel, tous les participants étaient d'avis qu'il était exceptionnellement

élevé et un certain nombre d'entre eux disaient croire que de nombreux ménages peinaient à assumer le coût de produits de première nécessité comme les produits d'épicerie et l'essence. Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure ils estimaient que la hausse des coûts était imputable au secteur privé et aux entreprises (le cas échéant), la quasi-totalité d'entre eux était d'avis que les entreprises et les sociétés étaient en grande partie responsables de l'augmentation du coût de la vie à laquelle sont confrontés les consommateurs canadiens.

Très peu d'entre eux ont indiqué avoir confiance en la capacité du gouvernement du Canada à protéger leurs droits et intérêts en tant que consommateurs. Un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que, bien que le gouvernement fédéral ait pris certaines mesures, dont la convocation des dirigeants des principales chaînes d'épicerie au Parlement pour discuter de moyens de stabiliser les prix des produits d'épicerie, ils n'estimaient pas que cela ait contribué à réduire les prix à la consommation de manière notable. En discutant de mesures particulières qu'ils souhaiteraient que prenne le gouvernement du Canada pour mieux protéger les consommateurs, plusieurs participants considéraient que davantage devait être fait pour accroître la concurrence au sein du marché canadien et plus particulièrement dans des secteurs comme celui des communications, considérés comme étant actuellement dominés par une poignée de grandes entreprises.

Après s'être vu présenter une liste de mesures et d'initiatives annoncées par le gouvernement fédéral en matière de protection des droits des consommateurs et de réduction des coûts facturés aux consommateurs, les participants se sont livrés à un exercice consistant à choisir deux mesures qui seraient, selon eux, les plus efficaces pour protéger les consommateurs et réduire les prix à la consommation. Dans l'ensemble, les participants ont exprimé le plus grand soutien à la création d'un code de conduite des épiceries. De l'avis général, le coût élevé des produits d'épicerie constituait un problème touchant actuellement un grand nombre de familles et, en prenant cette mesure, le gouvernement fédéral pourrait contribuer de manière tangible à rendre les produits d'épicerie plus abordables dans l'intérêt de l'ensemble des Canadiens. Les participants se sont également montrés très favorables à l'initiative visant à renforcer la Loi sur la concurrence. On s'attendait à ce que cette mesure permette d'accroître la concurrence dans de nombreux secteurs et se traduise vraisemblablement par une offre plus large et des prix plus bas au profit des consommateurs. Un plus petit nombre de participants a choisi les mesures visant à limiter les pratiques abusives en matière de prêts et à sévir contre les frais cachés facturés par les banques et les entreprises de télécommunications, tandis que très peu d'entre eux ont choisi l'initiative visant à renforcer les droits des passagers aériens.

En discutant du type de renseignements qu'ils seraient le plus susceptibles de rechercher pour en savoir davantage au sujet des mesures prises par le gouvernement du Canada pour réduire les prix à la consommation et mieux protéger les consommateurs, plusieurs ont dit souhaiter la création en ligne d'un site centralisé ou d'une application numérique par l'intermédiaire desquels ils pourraient rapidement s'informer sur leurs droits en tant que consommateurs et savoir à qui s'adresser s'ils estimaient que leurs droits n'avaient pas été respectés. Un certain nombre d'entre eux souhaitait également en apprendre davantage sur les façons de se protéger en tant que consommateurs et obtenir des suggestions pour épargner plus d'argent à l'avenir. En discutant des sources qu'ils consulteraient pour obtenir ces renseignements, les participants ont mentionné les sites Web officiels



du gouvernement, des moteurs de recherche comme Google, des plateformes de médias sociaux ainsi que les renseignements obtenus de bouche à oreille par des amis ou des membres de la famille ayant des connaissances dans ce domaine.

À la question de savoir si, après avoir discuté des initiatives que prenait le gouvernement du Canada pour protéger les consommateurs et réduire le coût de la vie, les participants estimaient que ces mesures contribueraient à rendre leur vie ainsi que celle de leur famille plus abordable, la plupart d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Un certain nombre d'entre eux étaient toutefois d'avis que l'impact de ces initiatives dépendrait principalement de l'efficacité de leur instauration, ainsi que de la mesure dans laquelle les grandes entreprises et les sociétés seraient tenues responsables du respect de ces nouvelles règles et règlements établis par le gouvernement fédéral.

Immigration (régions urbaines de l'Alberta et du Manitoba, régions rurales de l'Ontario, région de la Mauricie [Québec], île de Vancouver, Île-du-Prince-Édouard)

Les participants de cinq groupes ont tenu des discussions portant sur l'immigration et l'état actuel du système d'immigration canadien. Lorsqu'on leur a demandé s'ils avaient récemment vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de l'immigration, les participants ont mentionné un ensemble de mesures et d'initiatives du gouvernement du Canada. Plusieurs se souvenaient avoir entendu dire qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) avait annoncé la mise en place d'un plafond d'admission pour les demandes de permis d'études d'étudiants étrangers en 2024 et 2025, ainsi que la limitation à 24 heures par semaine du nombre d'heures pendant lesquelles les étudiants étrangers peuvent travailler hors campus. Les participants se souvenaient également qu'IRCC avait annoncé que les particuliers entrés au Canada avec des visas de visiteur ne pourraient plus demander de permis de travail pendant qu'ils sont encore au pays.

À la question de savoir comment ils qualifieraient l'état général actuel du système d'immigration canadien, si la plupart d'entre eux se sont dit en faveur de l'immigration de manière plus générale, bon nombre de participants considéraient que le système actuel était « défaillant » et estimaient qu'il y avait beaucoup à faire pour l'améliorer. Un grand nombre d'entre eux étaient d'avis que trop d'immigrants avaient été admis au Canada au cours des dernières années et qu'il n'y avait pas assez de logements et de possibilités d'emploi pour répondre aux besoins de ces nouveaux venus. On estimait que la pression perçue exercée sur les services et les infrastructures qu'on croyait attribuable aux taux d'immigration plus élevés des dernières années avait un impact négatif à la fois sur les particuliers vivant déjà au Canada et sur les nouveaux arrivants.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient qu'en matière d'immigration, le gouvernement du Canada était sur la bonne voie, très peu d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Bon nombre d'entre eux ont réitéré leurs préoccupations concernant le taux d'immigration qu'ils percevaient comme ayant été élevé au cours des dernières années et ne croyaient pas que la situation puisse perdurer. On estimait que si un taux élevé d'immigration était maintenu, bon nombre de collectivités canadiennes seraient en définitive incapables de répondre aux besoins de leurs résidents et que cela pourrait entraîner des pénuries en matière d'emploi, de logements abordables et de services essentiels, dont les soins de santé et l'éducation. Un certain nombre d'entre eux se disaient préoccupés par l'impact qu'un fort taux

d'immigration pourrait avoir sur le coût de la vie et l'accès aux ressources offertes par leur collectivité, et par les répercussions que cela pourrait avoir sur leur propre vie ainsi que sur celle de leurs enfants.

À la question de savoir si le nombre d'immigrants admis au Canada était trop élevé, trop faible ou à peu près convenable à l'heure actuelle, les participants estimant que trop d'immigrants étaient admis au Canada étaient, dans l'ensemble, plus nombreux que ceux qui étaient d'avis que le taux d'immigration était à peu près convenable. Après s'être vu informer que le gouvernement du Canada entendait accueillir 485 000 nouveaux immigrants, la plupart des participants estimaient que ce nombre devait être réduit, et un plus petit nombre d'entre eux étaient d'avis que l'immigration devait être maintenue à son taux actuel.

En discutant de l'impact d'une diminution du taux d'immigration sur le Canada d'un point de vue économique et social, plusieurs d'entre eux estimaient qu'avec cette approche les collectivités canadiennes disposeraient de plus de temps pour augmenter la capacité de leurs logements et de leurs infrastructures afin d'accueillir davantage d'immigrants à l'avenir. Un certain nombre de participants prévoyaient qu'une réduction du taux d'immigration entraînerait à court terme une plus faible productivité économique et craignaient que cette mesure n'entraîne d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre dans plusieurs régions du pays. On était toutefois d'avis qu'une réduction du taux d'immigration favoriserait la création d'une économie nationale plus résiliente à long terme en ceci qu'elle obligerait les entreprises à dépendre davantage de travailleurs canadiens et augmenterait probablement, en nombre et en qualité, les possibilités d'emploi offertes aux personnes vivant déjà au Canada.

À la question de savoir si, dans l'éventualité d'une réduction des taux d'immigration, cette réduction devait se faire à court terme ou à long terme, la plupart des participants étaient d'avis qu'il devait s'agir d'une initiative à court terme. Ces derniers estimaient pour la plupart que l'immigration procurait des avantages socioéconomiques aux Canadiens et que de nouveaux immigrants pourraient être accueillis en plus grand nombre et de façon plus positive une fois que le pays serait mieux préparé à les accueillir. Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils entendaient par « court terme », la plupart d'entre eux étaient d'avis que ce terme désignait une période de 2 à 5 ans. Parmi le petit nombre de participants estimant qu'une réduction du taux d'immigration était nécessaire pendant une période prolongée, on était d'avis que compte tenu du taux d'immigration disproportionnellement élevé observé ces dernières années, les collectivités mettraient énormément de temps (probablement entre 10 et 20 ans) à accroître leur capacité à fournir suffisamment de logements, de possibilités d'emploi et de services sociaux pour pouvoir répondre aux besoins d'un grand nombre de nouveaux arrivants à l'avenir.

En discutant des mesures supplémentaires qui devraient être prises pour que le taux d'immigration augmente à nouveau, les participants ont fourni un éventail de suggestions. Un certain nombre d'entre eux estimaient que les nouveaux arrivants devaient être mieux répartis à travers le pays. On estimait qu'un nombre important de nouveaux arrivants choisissait actuellement de résider dans les principaux centres du pays que sont Toronto, Montréal et Vancouver et que cela avait eu pour effet d'accentuer la pression exercée sur le marché du logement et d'augmenter le coût de la vie dans ces villes. On était également d'avis qu'une plus grande priorité devait être accordée au recrutement et à l'arrivée d'immigrants possédant des compétences et une formation qui leur permettraient de contribuer

immédiatement à des secteurs d'activité à forte demande à l'intérieur du pays. Les participants estimaient que le gouvernement du Canada devait collaborer avec chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux pour déterminer quels sont les besoins particuliers de chaque administration dans ce contexte.

Assurance médicaments (île de Vancouver)

Les participants résidant dans l'île de Vancouver ont tenu une discussion concernant les récentes mesures que le gouvernement du Canada avait prises dans l'objectif d'instaurer un programme national d'assurance médicaments. Lorsqu'on leur a demandé d'énumérer les principales problématiques en matière de soins de santé nécessitant une plus grande attention de la part du gouvernement fédéral, bon nombre de participants ont mentionné les longs temps d'attente avant de pouvoir obtenir des soins primaires et d'urgence, les qualifiant d'enjeux importants à l'heure actuelle. À la question de savoir si le fait de rendre les médicaments d'ordonnance plus abordables constituait une priorité importante sur laquelle le gouvernement du Canada devait se focaliser, tous les participants ont répondu par l'affirmative.

Invités à décrire la situation actuelle au Canada concernant la couverture des médicaments sur ordonnance, plusieurs participants estimaient que si les médicaments sur ordonnance étaient relativement abordables pour ceux qui bénéficiaient d'une assurance maladie par l'intermédiaire de leur employeur, ils pouvaient s'avérer très onéreux pour ceux qui n'en bénéficiaient pas. En décrivant ce qu'ils considéraient comme étant les plus grandes difficultés auxquelles sont confrontées les personnes ne bénéficiant pas d'une assurance médicaments, les participants ont mentionné des problèmes liés à l'abordabilité et des difficultés financières, le stress et l'incertitude quant à l'impact de leurs problèmes de santé sur leur vie, ainsi que la possible dégradation de leur état de santé faute de pouvoir accéder aux médicaments dont ils ont besoin.

À la question de savoir s'ils seraient en faveur d'un régime d'assurance médicaments national, tous les participants ont fortement appuyé cette idée, estimant que cela aiderait considérablement les personnes actuellement incapables d'assumer le prix de leurs médicaments sur ordonnance. Un certain nombre d'entre eux se disaient d'avis que l'accès à des soins de santé constituait un droit fondamental de la personne et que les médicaments sur ordonnance devraient être inclus en tant qu'éléments essentiels de tout système universel de soins de santé.

Après s'être vu présenter de l'information concernant la première phase du régime national d'assurance médicaments du gouvernement fédéral, tous les participants ont réagi de façon positive, bon nombre d'entre eux estimant qu'il y avait longtemps que ce genre d'initiative aurait dû être prise. À la question de savoir quel serait, selon eux, l'impact de cette couverture et qui bénéficierait le plus de cette initiative, bon nombre de participants s'attendaient à ce que les personnes atteintes de diabète ainsi que les femmes rencontrant des difficultés à accéder à des médicaments contraceptifs soient les principales bénéficiaires de la phase initiale de ce programme. Un certain nombre d'entre eux ont déclaré que des membres de leur famille souffrant de diabète bénéficieraient grandement de la prise en charge de leurs médicaments en vertu de ce programme.

À la question de savoir s'ils appuieraient la participation de leur province à un régime d'assurance médicaments national, la quasi-totalité des participants a répondu par l'affirmative. Plusieurs d'entre eux ont rappelé que l'accès universel à des médicaments d'ordonnance constituait un élément crucial de la prestation de soins de santé et étaient d'avis que l'inclusion de la Colombie-Britannique à ce régime aurait un impact positif sur la santé globale de bon nombre de personnes vivant dans la province. À la question de savoir quelle serait leur réaction si d'autres provinces adhéraient à un régime national d'assurance médicaments alors que la Colombie-Britannique choisissait de ne pas emboîter le pas, presque tous ont déclaré qu'ils seraient déçus et préoccupés par une telle éventualité.

Discutant des éléments les plus importants que devrait, selon eux, garder à l'esprit le gouvernement du Canada au moment de planifier les prochaines étapes de son régime national d'assurance médicaments, les participants ont fait part d'un certain nombre de considérations. Bon nombre d'entre eux estimaient que le gouvernement fédéral devait prioriser l'inclusion de médicaments d'importance vitale, y compris des traitements contre le cancer et des médicaments pour le traitement de troubles mentaux, dans la prochaine phase de ce programme, ainsi que les médicaments pour le traitement de maladies chroniques telles que la sclérose en plaques (SEP). Plusieurs d'entre eux étaient également d'avis qu'il fallait prioriser le recrutement d'un plus grand nombre de travailleurs de la santé (incluant des médecins de famille et des pharmaciens) afin de s'assurer qu'en vertu de ce régime, le Canada est en mesure de répondre aux besoins de ses citoyens en matière de médicaments sur ordonnance.

Lorsqu'on leur a demandé si ce régime d'assurance médicaments devait être entièrement public ou s'il fallait plutôt adopter une approche consistant à « combler les lacunes », en incorporant des options publiques et privées, la plupart des répondants se sont prononcés en faveur d'un système entièrement public en vertu duquel tous les Canadiens bénéficieraient du même régime d'assurance médicaments. De l'avis général, un régime unique et unifié constituerait la meilleure solution pour éliminer les disparités en matière de couverture d'assurance et garantir l'égalité d'accès à des soins pour tous les Canadiens.

Ordre du Canada (ville de Québec)

Les participants résidant dans la ville de Québec ont tenu une brève discussion portant sur l'Ordre du Canada. À la question de savoir s'ils savaient en quoi consistait l'Ordre du Canada, aucun participant n'a répondu par l'affirmative. Après s'être vu fournir de l'information au sujet de cette récompense, les participants ont été invités à citer les types de réalisations qui répondraient, selon eux, aux critères de l'Ordre du Canada, à savoir que tout candidat doit avoir apporté « une contribution extraordinaire à la nation ». Un certain nombre de réalisations ont été mentionnées, dont les contributions liées à la recherche en santé et en médecine, les découvertes scientifiques, les avancées technologiques, les initiatives humanitaires, et les mesures liées à la protection de l'environnement et à l'atténuation des effets du changement climatique.

Après s'être vu informer que les mises en candidatures pour l'Ordre du Canada sont effectuées par des membres du public, on a demandé aux participants s'ils envisageraient eux-mêmes de proposer une candidature pour cette distinction. Si un petit nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils envisageraient de

présenter la candidature de quelqu'un à cette distinction, aucun participant n'avait de candidat particulier en tête qui, à leur avis, répondrait, aux critères d'admissibilité à cette récompense.

Messages portant sur l'environnement et le changement climatique (climatofervents et climatosceptiques résidant en Ontario, climatofervents et climatosceptiques résidant au Québec, climatofervents et climatosceptiques résidant en Alberta et au Manitoba, régions urbaines de l'Alberta et du Manitoba, régions rurales de l'Ontario)

Les participants de cinq groupes ont tenu une discussion portant sur le changement climatique et l'électricité propre. À la question de savoir ce que le terme « électricité propre » signifiait à leurs yeux, la plupart des participants ont dit croire que le terme désignait toute électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables, dont les énergies éolienne, solaire, hydroélectrique et nucléaire.

Les participants se sont prêtés à un exercice dans le cadre duquel ils se sont vu présenter un certain nombre d'énoncés portant sur l'électricité propre et inviter à répondre à la question de savoir s'ils étaient d'accord, en désaccord ou sans opinion concernant chacun des énoncés. Les énoncés présentés aux participants n'étaient pas les mêmes d'un groupe à l'autre.

Dans l'ensemble, les participants se sont montrés très favorables aux déclarations soulignant l'importance d'investir dans le développement et la construction d'infrastructures d'énergie propre et d'accroître la résilience des réseaux électriques partout au pays. Bon nombre d'entre eux s'accordaient également à dire que toutes les mesures devraient être prises dans des régions comme celle des Prairies et du sud de l'Ontario pour exploiter et utiliser des sources d'énergie naturelles comme l'énergie éolienne et solaire, estimant qu'il y avait peu d'inconvénients potentiels à l'adoption de cette approche.

Si certains participants ont exprimé des préoccupations quant à la sûreté de cette technologie, un grand nombre d'entre eux se sont déclarés favorables à un développement accru de l'énergie nucléaire en tant que source d'électricité propre. On estimait que l'énergie nucléaire avait une capacité de production d'énergie bien supérieure à celle des autres sources d'électricité renouvelables et que cette technologie était la plus à même de constituer une solution de rechange fiable au pétrole et au gaz naturel.

Tout en disant espérer que des investissements accrus dans la production d'électricité propre entraîneraient une baisse des prix de l'électricité au profit des consommateurs, un certain nombre de participants ont fait part de leur scepticisme à l'égard des énoncés affirmant que cela se produirait. Si on estimait qu'un recours accru à de l'électricité propre contribuerait à la mise en place d'un réseau énergétique plus résilient, bon nombre de participants étaient d'avis que les producteurs d'énergie seraient en définitive réticents à abaisser les prix qu'ils facturent aux consommateurs.

Un certain nombre d'entre eux ont exprimé des préoccupations concernant les énoncés centrés sur des technologies comme celles du stockage par batteries à grande capacité et des véhicules électriques (VE). Plusieurs participants ont déclaré avoir entendu dire que l'extraction de matières premières servant à la fabrication de batteries pour VE et autres batteries posait de potentiels

problèmes et que l'élimination de ces batteries à la fin de leur durée de vie utile était également problématique.

Bon nombre d'entre eux ont également exprimé leur désaccord avec les énoncés affirmant que les énergies renouvelables finiraient par être en mesure de répondre à tous les besoins énergétiques des Canadiens, y compris ceux vivant dans des régions connaissant des conditions climatiques rigoureuses, comme dans les Prairies. On était d'avis que les sources d'énergie non renouvelables comme le pétrole et le gaz naturel auraient toujours un rôle à jouer en ce sens, et plus particulièrement dans le cas de personnes vivant en région rurale ou dans des collectivités éloignées.

À la question de savoir s'ils seraient prêts à payer un peu plus à court terme pour jeter les bases d'une transition vers une électricité propre moins coûteuse à plus long terme, les participants ont fourni des réponses diverses et variées. Au nombre des participants en faveur de payer un peu plus, à court terme, pour investir dans la transition vers l'électricité propre, on estimait que, compte tenu de la gravité de la menace que constitue le changement climatique, il était nécessaire de prendre des mesures de ce type maintenant afin de protéger l'environnement, au bénéfice de générations futures.

Parmi les participants se disant incertains quant à savoir s'ils seraient prêts à payer un peu plus afin de réaliser cet objectif, bon nombre d'entre eux étaient d'avis que le coût de la vie était déjà très élevé à l'heure actuelle et ne croyaient pas être en mesure d'assumer une quelconque augmentation supplémentaire de leurs dépenses. Un certain nombre d'entre eux étaient d'avis que, plutôt que d'augmenter le montant payé par les contribuables en appui à des initiatives axées sur l'électricité propre, les principaux fournisseurs d'énergie, et plus particulièrement ceux d'entre eux qui ont réalisé des bénéfices records au cours des dernières années, devraient être davantage responsabilisés en vue de faciliter cette transition.

Mise à l'essai de messages publicitaires portant sur le changement climatique (climatofervents et climatosceptiques résidant en Ontario, climatofervents et climatosceptiques résidant à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, climatofervents et climatosceptiques résidant au Québec, climatofervents et climatosceptiques résidant en Alberta et au Manitoba)

Les participants de quatre groupes ont fait part de leurs points de vue concernant deux concepts publicitaires que s'emploie actuellement à concevoir le gouvernement fédéral pour informer les Canadiens des mesures qu'il prend pour lutter contre le changement climatique. Les participants se sont vu présenter les scripts de ces vidéos publicitaires et informer que ces dernières seraient diffusées à l'aide de plusieurs supports numériques comme YouTube, sur d'autres plateformes numériques ainsi qu'à la télévision. Les participants résidant au Québec se sont vu lire une version française du script, tandis que ceux de tous les autres groupes se sont vu lire une version anglaise.

Dans un premier temps, les participants se sont vu présenter un script de la vidéo qui leur a été lu deux fois de suite. Faisant part de leurs commentaires, les participants ont exprimé des opinions pour la plupart partagées, ceux ayant réagi favorablement à la publicité étant à peu près aussi nombreux que ceux qui se disaient d'un autre avis. Un certain nombre de participants parmi ceux qui considéraient que l'annonce était efficace ont émis des commentaires positifs concernant ce qu'ils percevaient

comme étant le caractère essentiellement environnemental du script. On était d'avis que les premières images de la publicité montrant des forêts ainsi que des espaces naturels et luxuriants attireraient un vaste éventail de Canadiens et que les images de la famille profitant de la nature seraient comprises de bon nombre d'auditeurs.

Parmi les participants se disant d'un autre avis, certains estimaient que le script prévoyait d'intégrer trop de contenu dans une seule publicité et craignaient que cela n'allonge la durée de la publicité une fois filmée. Certains d'entre eux étaient également d'avis que les plans de coupe décrits dans le script (notamment du tronc d'arbre à la borne de recharge pour véhicules électriques [VE] et du devant de l'autobus à la famille dans le parc de stationnement) pouvaient détonner et détourner l'attention des principaux messages de la vidéo.

Lorsqu'on leur a demandé quel était, à leur avis, le principal message de la publicité, bon nombre de participants estimaient qu'il visait à faire savoir que le gouvernement du Canada s'attachait à rendre la vie des Canadiens plus abordable et que ce dernier prenait des mesures en ce sens, dont le développement d'un plus grand nombre d'infrastructures liées aux EV et des initiatives visant à encourager le recours à cette technologie. Plusieurs participants étaient d'avis que le contenu du script cherchait à faire comprendre aux auditeurs que l'adoption de cette approche par le gouvernement du Canada leur procurerait des avantages à la fois environnementaux et économiques à l'avenir. Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient qu'il s'agissait d'un message approprié de la part du gouvernement fédéral, la plupart d'entre eux ont répondu par l'affirmative. On était d'avis qu'étant donné que le changement climatique et l'environnement constituaient des enjeux touchant tous les Canadiens, il était important que ce soit le gouvernement qui prenne des mesures dans ce dossier.

Énumérant les modifications potentielles qui pourraient être apportées à la publicité pour la rendre plus convaincante, plusieurs participants estimaient que le script était trop centré sur les VE et que davantage devait être fait pour mettre en valeur toute la série de mesures que prenait le gouvernement fédéral pour atténuer les effets du changement climatique. On estimait également que davantage pouvait être fait pour mettre en exergue les initiatives quotidiennes que pourraient prendre les Canadiens, comme de recycler ou d'utiliser les transports en commun afin de réduire leur propre empreinte carbone et contribuer à la promotion d'un avenir plus vert.

Les participants (à l'exception de ceux résidant au Québec) se sont ensuite vu présenter un second script qui leur a été lu deux fois de suite. Faisant part de leurs réactions, plusieurs participants se sont exprimés en termes positifs concernant ce qu'ils percevaient comme étant la focalisation financière de cette publicité, estimant que les images de particuliers recevant leur versement trimestriel de la Remise canadienne sur le carbone (RCC) seraient susceptibles de capter l'attention du public. La mise en valeur de la notification poussée que recevraient les Canadiens pour les informer de l'arrivée de leur paiement de la RCC a particulièrement plu à un certain nombre de participants estimant qu'il s'agirait d'un moyen approprié de découvrir que ce montant avait été versé dans leur compte bancaire. Un certain nombre de participants dont l'opinion était quelque peu différente se disaient d'avis que la publicité portait, selon eux, quelque peu à confusion et qu'elle ne fournissait aucune explication efficace de la façon dont les montants de la RCC étaient calculés ou information quant à savoir si des démarches étaient nécessaires de leur part avant de pouvoir recevoir leurs paiements.

À la question de savoir, quel était, à leur avis, le principal message de la publicité, la plupart des participants estimaient qu'il visait à mettre en valeur les aspects positifs du système de tarification du carbone du gouvernement fédéral et de faire savoir aux auditeurs qu'ils recevraient automatiquement des paiements trimestriels de la RCC à l'avenir. On estimait en outre que la publicité visait à informer le public que ce système pourrait à l'avenir s'avérer profitable, tant économiquement que sur le plan environnemental, et qu'en instaurant une taxe sur le carbone, le gouvernement canadien contribuait à bâtir un avenir plus durable. De l'avis général, le message véhiculé par la publicité était clair et serait facilement compréhensible pour la plupart des Canadiens. À la question de savoir s'il s'agissait d'un message approprié de la part du gouvernement fédéral, la quasi-totalité des participants a répondu par l'affirmative, rappelant que le changement climatique était un enjeu qui concernait tous les Canadiens.

En discutant des deux scripts qui leur avaient été présentés, les participants se sont vu poser la question de savoir s'ils pensaient que l'une ou l'autre des deux publicités serait suffisamment efficace pour les inciter visiter le site Web pour obtenir davantage de renseignements. Si plusieurs d'entre eux étaient d'avis que l'information concernant les paiements de la RCC contenue dans la seconde publicité était plus intéressante et percutante d'un point de vue personnel, bon nombre de participants ont affirmé qu'étant donné qu'ils connaissaient déjà bien le système de tarification du carbone, il était improbable qu'ils se sentent obligés de consulter le site Web pour en savoir plus après avoir visionné la vidéo. Dans cette optique, un certain nombre de participants estimaient que l'appel à l'action pour visiter le site Web était plus fort dans la première publicité, estimant qu'un plus grand nombre d'auditeurs souhaiterait en savoir plus au sujet du Plan climatique du gouvernement fédéral avec cette publicité puisqu'elle pourrait inclure de nouveaux renseignements concernant les mesures particulières prises par le gouvernement pour lutter contre le changement climatique.

Concepts d'étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle (climatofervents et climatosceptiques résidant en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard)

Les participants du groupe composé de climatofervents et de climatosceptiques résidant en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et dans l'Île-du-Prince-Édouard ont tenu une discussion portant sur des concepts d'étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle élaborés par le programme EnerGuide du gouvernement du Canada. Quelques participants ont indiqué bien connaître les étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle, estimant qu'elles servaient principalement à informer les propriétaires de la consommation énergétique de leur domicile ainsi que du coût financier associé à l'utilisation de certains appareils ménagers ou de systèmes de chauffage et de climatisation.

À la question de savoir quels types de renseignements ils souhaiteraient voir figurer sur une étiquette d'efficacité énergétique résidentielle, les participants en ont énuméré toute une série. Au nombre de ceux-ci, la consommation énergétique globale quotidienne, mensuelle et annuelle de leur domicile, la consommation énergétique selon la source, le rendement énergétique de leurs appareils ménagers, les améliorations pouvant être apportées à leur domicile pour le rendre plus écoénergétique, ainsi que des renseignements sur les endroits où se renseigner davantage sur les moyens à prendre pour apporter ces améliorations.

Les participants se sont ensuite vu fournir les renseignements suivants concernant le programme EnerGuide du gouvernement du Canada, ainsi que des exemples visuels de l'étiquette d'efficacité énergétique résidentielle EnerGuide. En décrivant leurs réactions initiales à cette étiquette, si un certain nombre de participants estimaient que l'étiquette était utile dans la mesure où elle leur permettait de comparer l'efficacité énergétique de leur domicile à celle d'autres domiciles de taille comparable dans leur région, plusieurs d'entre eux étaient d'avis que les renseignements présentés dans la moitié inférieure de l'étiquette étaient assez denses et difficiles à comprendre à première vue. En discutant des renseignements supplémentaires qui pourraient, selon eux, figurer sur cette étiquette, certains participants estimaient qu'il fallait davantage viser à fournir un objectif d'efficacité énergétique que les propriétaires pourraient s'efforcer d'atteindre, en particulier si leur domicile se situait au bas de l'échelle à cet égard.

À la question de savoir si, à leur avis, une étiquette d'efficacité énergétique résidentielle les aiderait à prendre des décisions concernant leur domicile ou un domicile qu'ils envisageaient d'acheter ou de louer, la plupart des participants ont répondu par l'affirmative. Bon nombre d'entre eux ont dit souhaiter que leur domicile soit aussi écoénergétique que possible et prévoyaient prendre en considération les renseignements fournis sur une étiquette d'efficacité énergétique résidentielle au moment de prendre une décision d'achat.

Les participants se sont ensuite vu présenter un certain nombre d'exemples d'étiquettes d'efficacité énergétique résidentielle provenant d'autre pays. Lorsqu'on leur a demandé quelles étiquettes leur seraient les plus utiles, bon nombre d'entre eux ont parlé en termes positifs des concepts publicitaires présentant des renseignements clairs pour aider à mieux comprendre l'efficacité énergétique de leur domicile. Plusieurs d'entre eux ont tout particulièrement mentionné comme étant particulièrement utiles les concepts fournissant des renseignements sur la consommation énergétique annuelle estimative de leur domicile ainsi que sur les sommes qu'ils pourraient économiser en rendant leur domicile plus écoénergétique.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

The Strategic Counsel

Numéro de contrat : CW2241412

Date d'attribution du contrat : 19 décembre 2022

Valeur du contrat : 1 629 482,60 \$
